

**DELIBERATION N° 06/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 mars 2015**

Extension de l'école primaire internationale Alexandre Dumas (EPIAD) à Alger

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide l'extension de l'école primaire internationale Alexandre Dumas (EPIAD) à Alger. Le budget de l'opération est arrêté à 5 millions d'euros toutes dépenses confondues. Il est intégralement pris en charge par l'établissement.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 24 mars 2015

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES